Saint Jean de Monte

Magazine 2021 Municipal des

MONTOS

Finances

Un budget solidaire

Culture

Interview de Christophe Pouvreau & Lucas Struna

Sport Labellisation

ausi rou



SUPER U
Saint-Jean-de-Monts

Logement
Des solutions
pour tous

Santé Mutuelle solidaire

Environnement
Fleurissons
nos pieds de murs

Terre de Jeux 2024



Édito

Chers Montoises, chers Montois,

Ensemble, nous nous adaptons, encore et toujours, pour surmonter cette crise sanitaire, économique et sociale. Notre unité et notre civisme sont indispensables pour sortir au plus tôt de cette situation

Les élus et les agents des services sont pleinement mobilisés aux côtés des Montois, des familles, des entreprises et des jeunes. J'ai une pensée particulière pour nos aînés. Le personnel de la Ville, le CCAS et les bénévoles de l'UMPS sont auprès d'eux afin de faciliter leur accès à la vaccination.

Tournés vers l'avenir, je remercie les élus du Conseil Municipal d'avoir adopté un budget volontariste et solidaire. Le budget communal représente 22.6 M€ au service des Montois avec par exemple 3.2M€ pour l'enfance/jeunesse, 2.3 M€ pour la culture et la vie associative ou encore 1,8 M€ pour l'environnement.

La labellisation handiplage, le renouvellement du Label 4 fleurs, le déploiement accéléré de la fibre, la création de zones de compensations écologiques sur le site du Salais, la rénovation d'une partie de l'éclairage public, l'intensification de l'entretien de l'espace public ou encore l'opération « Fleurissons nos lieux de vie » témoignent de notre engagement pour

concilier les enjeux environnementaux et la création de lieux de vie agréables pour tous.

Assurant 20% du chiffre d'affaires du tourisme en Vendée et demeurant la 1ère capacité d'accueil du littoral atlantique, notre Ville joue un rôle prépondérant au sein du Département, comme le soulignait Monsieur le Sous-Préfet des Sables d'Olonnes, Johann Mougenot, auprès de qui j'ai eu l'honneur de présenter notre commune.

J'ai attiré son attention sur les projets de la Ville, comme notre travail pour attirer des professionnels de santé, la rénovation du stade scolaire, nos recherches de solutions avec l'intercommunalité pour rendre le transport plus facile ou encore la modernisation de l'action publique qui est déjà en cours avec la mise en place de nouveaux logiciels et pratiques.

Avec la Communauté de Communes, nous continuerons d'être aux cotés des professionnels, pour qui j'espère la meilleure saison estivale possible.

De la mobilisation, de l'action et de l'ambition au quotidien pour Saint-Jean-de-Monts.

n pour Saint-Jean-de-Monts.

Véronique Launay

Maire de Saint-Jean-de-Monts



Les élus et les agents des services sont pleinement mobilisés aux côtés des Montois.

Sommaire



2 Édito

4 Kid's Folies

6 En bref

8 Un budget solide et solidaire

12 Des solutions pour le logement

1 4 Création de zones de compensations écologiques sur le site du Salais

16 Terre de Jeux 2024

17 Entraîne-toi au foot avec les plus grands!

18 Mutuelle solidaire : tous concernés

19 Tribunes

Christophe Pouvreau & Lucas Struna préparent « L'étranger »

22 Infos pratiques et rendezvous

24 Fleurissons nos pieds de murs : étape 1



Directeur de la publication : Véronique Launay ▶ crédits photos : Ville de Saint-Jean-de-Monts (Communication, Enfance-jeunesse, Médiathèque, Action Sociale), SEML Saint Jean Activités, Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, Freepik, Adobe Stock, OTI Pays de Saint Jean de Monts (Florian Peroud, Michel Arnaud), Vendée Foncier Solidaire & Réalités, Comapgne GIC, Très Court Film Festival ▶ rédaction : Ville de Saint-Jean-de-Monts ▶ conception : Ville de Saint-Jean-de-Monts ▶ impression : IMPRIMERIE BELZ 58 bd. de l'Industrie - Zone Acti-Sud - 85000 La Roche sur Yon ▶ contact : Ville de Saint-Jean-de-Monts, 18, rue de la Plage - BP 706 - 85167 Saint-Jean-de-Monts Cedex - Tél. : 02.51.59.97.00 Fax : 02.51.59.39.83 — Courriel : relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr ▶ www.saintjeandemonts.fr ▶ Magazine imprimé en encres végétales et sur papier issu de forêts durablement gérées. Dépôt légal : 2º trimestre 2021. Tirage à 5 750 exemplaires.

Évènements

e festival Kid's Folies, destiné aux enfants et leur famille, s'est adapté à la crise pour proposer cette année une version inédite, principalement numérique.

Du samedi 10 avril au dimanche 9 mai, les enfants ont pu gratuitement partir à la découverte de l'océan à travers une exposition, des ateliers d'arts plastiques et des spectacles disponibles sur le site internet **www.kidsfolies.fr.**

DE LA BEAUTÉ POUR MIEUX SENSIBILISER

Pour cette 30° édition, le choix du thème s'est porté sur « L'océan ». « Saint-Jean-de-Monts est une ville ouverte sur l'Atlantique ; c'est naturellement que nous avons souhaité valoriser cet élément sensible de notre environnement afin de mieux le préserver. » indique Véronique Launay, Maire de Saint-Jean-de-Monts. Ainsi, chaque activité proposée dans le cadre du festival a été mise en place pour sensibiliser les enfants et leur famille à la protection de la flore et la faune marine.

KID'S ON THE WEB

Au regard de la situation actuelle, l'innovation a été la ligne de mire de l'organisation du festival. Le site internet www.kidsfolies.fr est devenu la porte d'entrée pour une grande partie des animations. Le temps du festival, il est devenu par exemple une salle d'exposition pour les nombreux travaux réalisés par les enfants des écoles de la Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts.

Afin de maintenir une offre culturelle accessible, les équipes de Saint Jean Activités ont aussi réalisé, au Palais des Congrès Odysséa, la captation vidéo de deux spectacles en intégral : « Bulle, ou la voix de l'océan » et « Un océan d'amour ».

Les passants ont eu le plaisir de découvrir le Palais des Congrès Odysséa et l'Espace des Oiseaux qui étaient aménagés aux couleurs du festival.



Kid's Foli



UNE EXPOSITION, DES ATELIERS
D'ARTS PLASTIQUES ET DES
SPECTACLES DISPONIBLES SUR LE
SITE INTERNET
WWW.KIDSFOLIES.FR.

« Au regard de la situation, toutes les activités de Kid's Folies étaient, cette année, gratuites. » précise Véronique Launay.

DES TUTOS D'ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES.

Comment récréer la plage à la gouache, peindre avec ses mains ou fabriquer un poisson en papier qui pourra voler au vent ?

Audrey Thoby, plasticienne et animatrice des ateliers d'arts plastiques auprès des écoles de la Communauté de Commune Océan-Marais de Monts, participe chaque année à la mise en place de l'exposition de Kid's Folies.

Pour cette édition inédite, elle s'est adaptée et a concocté des tutos disponibles en ligne, afin que même à distance, toutes les familles puissent réaliser leurs créations!

LA MÉDIATHÈQUE LES PIEDS DANS L'EAU

En coordination avec la SEML Saint Jean Activités, la Médiathèque de Saint-Jean-de-Monts a proposé tout au long du festival des sélections de livres, BD et DVD sur le thème de la mer et des océans.

À l'occasion d'un atelier en ligne « Je fabrique mon origami », les participants étaient invités à confectionner leurs origamis, poisson ou crabe.

Culture, innovation et sensibilisation à l'environnement pour nos enfants !

es Edition spéciale

En bref

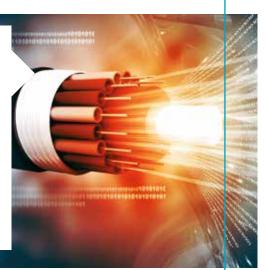
Le Conseil d'Enfants construit l'avenir

27 janvier : installation du Conseil d'Enfants au sein de l'Hôtel de Ville. Lors de cette 1ère séance, reportée en raison de la crise sanitaire, chacun s'est présenté. Environnement, activités intergénérationnelles et aires de jeux sont les thématiques récurrentes présentées par nos jeunes, très alertes sur le monde qui les entoure. L'occasion pour eux de s'exprimer et de participer à la co-construction de l'avenir de Saint-Jean-de-Monts.



La fibre foisonne à Saint-Jean-de-Monts

1er trimestre 2021 : les entreprises et techniciens privés ont réalisé la 2e phase de déploiement de la fibre. Une grande partie du centre-ville est déjà passée en vert (éligible) ou en bleu (travaux en cours). Pour rappel, la Commune est l'une des 13 premières villes de Vendée y être reliées. Vérifiez l'état d'avancement sur www.vendeenumerique.fr. En cas d'attente, le Très Haut Débit Radio vous est proposé. Pour une commune tournée vers l'avenir!





Une pré-saison avant l'heure !

Du 6 février au 8 mars, notre ville balnéaire a connu un record d'affluence : preuve de son attrait en toute saison. La Commune a ainsi décidé de la piétonnisation partielle de l'avenue de la Mer pour faciliter la promenade et le respect des distanciations physiques. Pour rappel, le port du masque est obligatoire dans tous les espaces publics de la Vendée (à date d'impression du magazine).



Le Foyer de Jeunes t'attend

2 mars : jeux de société, casse-tête, origami, dessins et mangas au cours d'une journée tournée vers l'Asie. Durant les vacances d'hiver : geocatching, sports, pêche ou brico-geek ; les adolescents du Foyer ont eu l'embarras du choix pour dynamiser leur quotidien. Pour rappel, le Foyer de jeunes de Saint-Jean-de-Monts accueille les ados de 11 à 17 ans. Toutes les informations sur : **www.saintjeandemonts.fr**



Vaccination dans les EHPAD

En janvier-février, les résidents et le personnel de l'EHPAD Ernest Guérin et de l'EHPAD de la Forêt ont reçu les deux doses du vaccin. La vie reprend ainsi un peu plus sereinement au sein des établissements. Véronique Launay, Maire de Saint-Jeande-Monts déclare : « Je remercie l'ensemble du personnel pour leur travail et leur dévouement au service des résidents qui sont des personnes à risques. »

Base nautique version 2021!

Janvier à avril 2021 : gardons des principes écologiques comme le chauffage avec les panneaux solaires, la récupération de l'eau de pluie pour le nettoyage ou encore les boutons-poussoirs pour les douches. Transformons le hall d'entrée, changeons l'accueil de place, remplaçons les couleurs. Ajoutons par exemple des sols antidérapants aux vestiaires. Et nous obtenons une base nautique rénovée et modernisée, prête à vous accueillir!





uite au débat d'orientation budgétaire réalisé lors du Conseil municipal du 15 décembre 2021, les élus ont confirmé la volonté de proposer un budget solide et solidaire concentré sur un soutien aux familles et aux professionnels, dans le cadre d'une relance économique.

« La Ville de Saint-Jean-de-Monts souhaite être l'acteur d'une relance solidaire, dans un cadre solide et raisonnable. » déclare Véronique Launay, Maire de Saint-Jeande-Monts.

IMPOSITION LOCALE

Les taux d'imposition communaux seront inchangés pour la 5e année consécutive, que ce soit la taxe foncière sur le bâti ou la taxe foncière sur le non-bâti, en guise de soutien envers toutes les familles. (Les bases fixées par l'État peuvent augmenter et engendrer une augmentation de votre imposition.) Depuis la loi de finances 2020, le taux de la taxe d'habitation n'est plus soumis au vote des Conseils Municipaux. Ce taux sera lui aussi inchangé.

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Conformément au projet de moderniser le fonctionnement de la collectivité pour mieux répondre aux attentes des Montois ; et face au recours au numérique qui devient indispensable en cette période de crise sanitaire, la Municipalité propose un



budget volontariste de 153 000 € pour du matériel informatique.

Afin de permettre un meilleur entretien de l'espace public, les services techniques seront aussi dotés de nouvelles solutions informatiques.

BÂTIMENTS PUBLICS ET ÉCOLOGIE

Dans un souhait d'entretien et de maintien du bon fonctionnement des équipements existants, mais aussi dans une perspective de transition écologique, la Ville poursuivra les

l'aide aux associations s'élèvera ainsi au total à 500 000 €

rénovations des bâtiments communaux, comme par exemple :

- les travaux de rénovation de la toiture dans le Palais des Congrès Odysséa, à hauteur de 284 341 € :
- ▶ des rénovations à hauteur de 98 000 € proposées pour engendrer des écono-

mies d'énergie à la Médiathèque, acquérir du mobilier et du matériel.

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

La Ville poursuit sa volonté de rendre la vie des associations plus facile en accordant des subventions de fonctionnement courant et des subventions exceptionnelles, notamment pour l'organisation de manifestations ou d'opérations ponctuelles. Sa politique d'aide aux associations s'élèvera ainsi au total à 500 000 €. Ce budget constant souligne le souhait permanent des élus de **soutenir le tissu associatif, surtout en cette période.**

SPORT

Afin de perpétuer le rayonnement de Saint-Jean-de-Monts par le sport et au regard de sa labellisation « Terre de jeux 2024 » (cf. page 16), le projet de rénovation du stade d'athlétisme est engagé. L'équipement rénové participera ainsi autant à l'attractivité des sportifs de haut niveau qu'à la possibilité d'avoir des structures adaptées pour tous : particuliers, professionnels, scolaires et associations.

La Ville avance toutefois avec prudence et exigence sur ce dossier pour ne pas engager des sommes superflues. L'investissement sera limité à 93 964 € en 2021.

Par ailleurs le rachat de matériel sportif s'élèvera à 120 000 € pour l'année.

ENFANCE/JEUNESSE

La Ville poursuit sa volonté d'être au plus près des familles et des enfants pour les accompagner au quotidien. L'éducation/enfance jeunesse représentera l'un des secteurs les plus importants (environ 17% du budget de fonctionnement).

Par exemple, les coûts de fonctionnement et de ressources humaines seront de :

- ▶ 900 000 € pour la restauration scolaire,
- ► 700 000 € pour le multi-accueil Frimousse,
- ► 500 000 € pour le centre de Loisirs Bord-à-Bord.

25 000 € seront aussi alloués pour le remboursement du transport scolaire pour les écoliers.

CULTURE

Les coûts de fonctionnement et de ressources humaines seront de 800 000 € pour la Médiathèque. Dans un souhait de **proposer une culture de qualité**, la Ville renouvellera sa dotation de 89 000 € pour l'acquisition de nouveaux documents (DVD, CD, livres, jeux, etc.).

Pour rendre les nouvelles technologies accessibles à tous, des petits équipements comme des liseuses et des robots seront acquis pour 5 000 € à la Médiathèque.

La dotation de 2 M € à la SEML Saint Jean Activités sera stable. Caval Océane, Vendée Glisse Event, Ci t'as la trouille, Kid's folies et Salon Zen seront maintenus si les conditions sanitaires le permettent. La Ville soutient ainsi les grandes manifestations sportives et culturelles qui participent au rayonnement de Saint-Jean-de-Monts.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Afin de poursuivre le maintien en bon ordre de marche de l'éclairage public et des réseaux électriques, ainsi que leur remplacement par du matériel moins énergivore, la Ville va consacrer un budget de 233 500 € dans le domaine

bonne santé financière de la Commune lui permet d'investir en utilisant ses propres ressources.

LOGEMENT

Afin que le logement constitue un projet d'avenir pour chacun, les financements du secteur de la Métairie et du lotissement L'Orée d'Orouët se poursuivront pour respectivement 225 000 € et 50 000 €.

Un aménagement sera réalisé au niveau de l'Îlot du centre-bourg, situé

rue de Challans. La Ville contribuera à hauteur de 137 000 € en 2021. *Tout savoir sur les logements sociaux disponibles pages 12 et 13.*

SÉCURITÉ

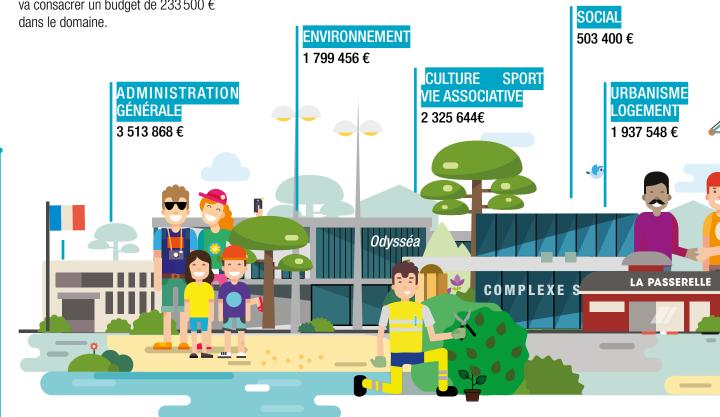
Pour permettre un meilleur accueil et travail des gendarmes, la Ville commencera les travaux de réhabilitation et d'extension de la gendarmerie à hauteur de 610 000 € en 2021.

La Ville va solliciter le Département de la Vendée pour une subvention maximum de 152 787 €.

RÉSEAUX

Afin d'intensifier l'entretien des espaces publics, les dépenses d'équipement pour l'espace public seront de 249 000 €. Au total, le budget consacré aux réseaux (éclairage public, SY-DEV, enfouissement, etc.)et à la voirie représente 2 M€.





FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Les charges de personnel seront stables. Elles suivront les évolutions des indices et les reclassements nécessaires. Elles représenteront environ 50% des dépenses de fonctionnement, ce qui constitue la moyenne habituelle dans les collectivités de la taille de Saint-Jean-de-Monts, au regard de l'afflux touristique en été et des renforts indispensables.

Les charges courantes demeureront maîtrisées, à la hauteur de 3,2 M€ pour 2021 contre 3,18 M€ en 2020. En dépenses, les charges courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux (frais de personnel, assurances, énergies, fournitures, prestations, subventions et participations versées, remboursement des intérêts des emprunts, etc.) atteindront un montant de 18 724 335 €.

En recettes, le produit de la fiscalité locale, les dotations versées par l'État, la tarification à l'usager de services

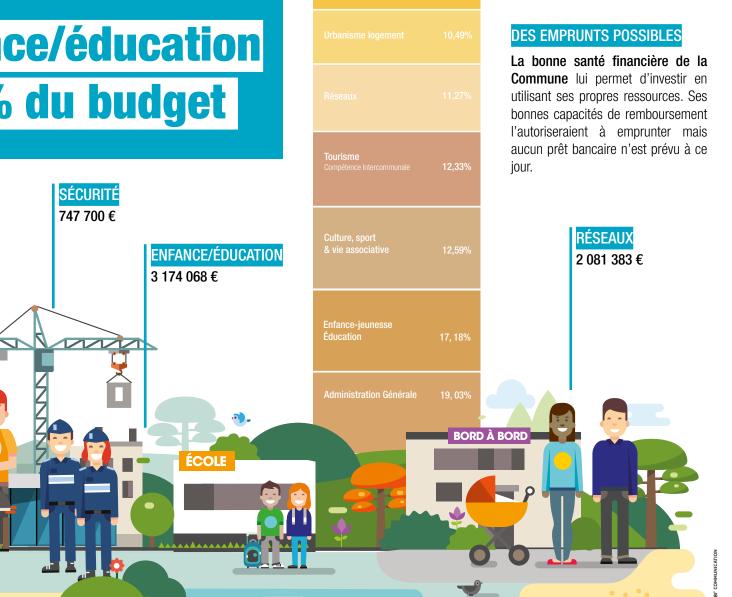
Économie & commerce

Social

municipaux payants, les participations d'organismes extérieurs, dont notamment la CAF pour le secteur enfance-jeunesse et les remboursements de charges, atteindront un montant total de 22 416 858 €.

LA FIN DE CERTAINS PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS

Plusieurs programmes d'investissements arriveront à leur terme avec notamment la fin du marché concernant l'aménagement du centre-ville qui représentera 118 847 € en 2021 ainsi que celui du secteur Les Salais/ Prêles pour 5000 €.



Actions

Des solutions pour **le logement**

a Ville de Saint-Jeande-Monts souhaite que le logement constitue un projet d'avenir pour chacun. De nombreuses solutions existent. Zoom sur les dispositifs toujours disponibles.

TAXE D'HABITATION ET TAXE FONCIÈRE

Afin d'aider tous les Montois, les taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti et sur le non-bâti seront inchangés en 2021, et ceci pour la 5º année consécutive (ce qui n'exclut pas des augmentations de la part de l'État).

Le taux de la taxe d'habitation n'est plus soumis au vote des Conseils Municipaux depuis la loi de finances 2020. Il demeura lui aussi invariant.

PASSEPORT POUR L'ACCESSION

Depuis 2016, la Ville a mis en place le dispositif «Passeport pour l'accession» avec une prime de 1 500 € versée aux ménages ayant pour projet la construction d'un logement sur la commune et

remplissant les conditions suivantes :

- même conditions de ressources que pour le prêt à taux zéro,
- primo-accédant,
- respecter la Réglementation Thermique 2012,
- occupation à titre de résidence principale

LES PROGRAMMES DE LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS LIVRÉS

► RÉSIDENCE DE LATTRE DE TASSIGNY

Appartements livrés en septembre et octobre 2020 par Vendée Logement : 7 T2 / 13 T3 / 6 T4.

NOUVEAUTÉ - LOTISSEMENT LE CAIRUY

3 T3 et 2 T4, situés au sein du lotissement Le Cairuy, rue des Bernaches, à Orouët, ont été mis sur le marché le 1er février par le bailleur social Vendée Logement. Ils ont été immédiatement loués.

Le saviez-vous?

La Communauté de Communes Océan Marais de Monts gère d'autres aides pour l'habitat, comme par exemple le dispositif **Eco-Pass.** Cette prime concerne l'acquisition avec travaux d'un logement construit avant 1990.

> PROGRAMMES DE LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS À VENIR

► LOTISSEMENT L'ORÉE DE LA FORÊT

13 logements individuels locatifs: 3 T2 / 8 T3 / 2 T4.

Réception prévisionnelle en décembre 2021.

► RÉSIDENCE – RUE YVES MONTAND ET SIMONE SIGNORET

21 appartements locatifs: 8 T2 / 8 T3 / 5 T4.

Démarrage des travaux prévu en mars 2021.

La Ville de Saint-Jean-de-Monts compte à ce jour 279 logements sociaux locatifs.

TERRAINS DISPONIBLES

- ► LES SALANGES : 6 parcelles à partir de 36 900 euros (268 m²).
- ► L'ORÉE D'OROUËT : 6 parcelles à partir de 64 135 euros (505 m²).

► LA MÉTAIRIE: 9 parcelles à partir de 36 450 euros (388 m²), plus 52 parcelles sur des secteurs qui restent à aménager.

Selon le souhait des élus, les opérations comme le lotissement l'Orée d'Orouët ou le projet de l'îlot centre bourg situé à l'angle de la rue des Sables et de la rue de Challans, comportent 25 % logements sociaux.

NOUVEAUTÉ : LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS)

Le programme Luminea à Saint-Jean-de-Monts propose 14 appartements neufs (du T2 au T4) en BRS, soit entre 20 et 40 % moins cher.

La nouvelle résidence est située rue Henry Simon. Livraison prévue : 4^{ème} trimestre 2023

- **EXEMPLE : LUMINEA** (Groupe Réalités)
- rue Henry Simon à Saint-Jean-de-Monts.
- Appartements T3 de 61 m2.
- Prix d'acquisition libre :
 211 000 €*.
- Prix d'acquisition avec Aqéo : 145
 000 €*

Soit une économie de 66 000 €

*Prix à titre indicatif, non contractuel

Plus d'infos : www.aqeo.fr ou 02 51 44 78 72 contact@aqeo.fr

Actions

Création de zones de compensations écologiques sur le site du Salais

uite à une décision de l'État de rendre inconstructible l'ensemble des parcelles du site du Salais, celles-ci deviendront positivement un endroit bénéfique pour l'environnement et la biodiversité. Le marais doux, milieu concerné, sera notamment un lieu de préservation et de surveillance pour la loutre d'Europe et le triton crêté long.

Saint-Jean-de-Monts va être le lieu de passage de câbles électriques dans le cadre du développement du projet éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier.

Au regard de l'impact écologique concernant l'enfouissement du réseau électrique, RTE a sollicité la Ville de Saint-Jean-de-Monts pour acquérir des terrains en vue d'y réaliser des zones de compensations écologiques.

Ainsi, face à la décision des services de l'État de s'opposer à l'urbanisation du secteur du Salais, 5 Ha du site en question, nommés « Les Rondelles », vont être le théâtre d'un aménagement en faveur de la biodiversité du marais.

Le déclassement d'une zone constructible deviendra donc finalement l'objet de mesures compensatoires environnementales liées au projet éolien.



Brunoy Leroy, Adjoint au Maire en en charge de l'Environnement affirme ainsi que « Nous devons

Le saviez-vous?

En application des mesures environnementales « Eviter, Réduire, Compenser « le dossier de la société Réseau de Transport d'Electricité (R.T.E.), chargée du raccordement du projet éolien « Vent des îles », doit comporter des actions favorables à la préservation de la nature.

Chiffres clés

3 900 ha sont classés Natura 2000 sur les 6 000 ha d'espaces naturels de Saint-Jean-de-Monts.

continuer de protéger nos espaces naturels, que ce soit la mer, la dune, la forêt ou le marais. Puisqu'aucune construction n'est finalement possible, les lieux seront revalorisés pour en créer des endroits préservés. »

Ainsi, le site sera aménagé en faveur de la biodiversité du marais et de la restructuration de zones humides. Un plan de gestion sera mis en œuvre sur une durée de 30 années. La société R.T.E. prendra en charge les travaux de remise en état du site actuel pour en faire un projet de compensation « zone humide ».

Zoom sur le marais doux, le triton et la loutre

Les lieux traversés par les câbles électriques du projet éolien concernent particulièrement le marais doux, lieux propice pour le développement de la grenouille verte, le campagnol amphibie ou l'anguille.

Le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB), structure animatrice du site Natura 2000 « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts » met d'ailleurs en place un suivi du Triton crêté et de la Loutre d'Europe à compter d'avril 2021.

Des tritons à bien traiter

Les marais de Saint-Jean-de-Monts ac-

cueillent le triton crêté, le plus grand des tritons européens. En période de reproduction, le mâle arbore une crête dorsale caractéristiques. Durant cette période, il fréquente les mares, bien ensoleillées et riches en végétation.

Le SMBB souhaite mettre en place un suivi régulier de l'espèce, entre autres sur Saint-Jean-de-Monts.

Ce suivi sera réalisé durant cinq ans, par le SMBB, sur près de 350 mares. Il a débuté en avril 2021, avec 74 mares.

Les loutres se lovent dans le marais !

En 2001, une première étude avait permis de mettre en évidence la présence de l'espèce sur l'ensemble du Marais breton. Le SMBB relance le suivi sur 51 stations dans le but d'agir sur les secteurs « sensibles » pour l'espèce afin de favoriser sa présence sur le territoire.

Pour information, le SMBB possède toutes les autorisations de pénétration dans les parcelles privées et de capture d'espèces protégées, nécessaires au bon déroulement du suivi. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible sur le terrain.

La *loutre d'Europe* est présente dans nos marais.

Actions

Terre de Jeux

1ERRE 2024 2 2 2

ans le cadre des Jeux Olympiques 2024, la Ville de Saint-Jeande-Monts est labellisée Terre de Jeux 2024 pour faire vivre les émotions des Jeux et permettre au plus grand nombre de ressentir l'aventure olympique et paralympique.



Virginie Bertrand, adjointe au Maire en charge des Sports affirme: « Avec les élus et les agents

de la Ville de Saint-Jean-de-Monts. nous avons le souhait que le sport soit un moyen de s'épanouir en tant que citoyen. Avec le label Terre de Jeux 2024, nous souhaitons créer une véritable dynamique sportive pour que chacun puisse avoir le plaisir de partager la magie des jeux. »

Terre de Jeux 2024 est un label qui valorise les territoires qui ont la volonté de mettre plus de sport dans le quotidien des habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, comme c'est le cas à Saint-Jean-de-Monts qui a définitivement le sport en ADN.

L'objectif est fondamentalement de développer la pratique des activités physiques et sportives et ceci à travers 3 missions:

CELEBRATION

- ▶ fêter les Jeux.
- ► adopter une approche durable lors des événements en lien avec Paris 2024,
- concevoir des événements ouverts à tous.

HERITAGE

- ► favoriser la découverte du sport à l'occasion de la Journée olympique,
- ► soutenir l'éducation par le sport lors de la Semaine Olympique & Paralympique,
- promouvoir la pratique sportive.

ENGAGEMENT

- ► relayer l'actualité de Paris 2024,
- ▶ valoriser les actions menées localement.

Et concrètement ?

Le 2 février 2021, dans le cadre de la Journée Olympique de la Semaine Olympique « Paris Terre de jeux 2024 », les écoliers de Saint-Jean-de-Monts ont par exemple eu le plaisir de rencontrer Gwladys Lemoussu, 3e aux épreuves de triathlon des Jeux Paralympiques d'été de 2016.

L'occasion aussi de pratiquer des activités sportives et de découvrir une exposition concernant les Jeux olympiques!



VEND

ean-

EVE



Entraîne-toi au foot **avec les plus grands!**

a team Louza, le Club des Écureuils et la Ville de Saint-Jean-de-Monts mettent en place des stages de football, connectés avec Imrân Louza, vice-capitaine du FC Nantes et International Espoir FFF.

En juillet/août, les stages proposeront, sous la conduite d'éducateurs diplômés de la FFF, au minimum 2 séances de football par jour aux stagiaires mais aussi de nombreuses activités extra-football.

- Stage pour les filles et garçons de 7 à 17 ans
- ► Stage 100% connecté avec Imrân
- ► Éducateurs diplômés
- ► Formation « gardiens de but », spécifique « attaquants » et « beach soccer »
- ► Hébergement
- ▶ 3 formules sont proposées pour les familles :
 - Pension complète (hébergement à la structure Oasis)

- Demi-pension
- Externe

Tarifs

À partir de 195€ la semaine.

Offre spéciale Montois :

- 20 % à l'inscription pour chaque habitant sur la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts et pour les licenciés du Club des Écureuils de Saint-Jean-de-Monts

Le rôle de la Ville

Des projets entre la Ville et l'organisateur sont en cours d'élaboration pour soutenir l'événement et faciliter ainsi l'accès des jeunes à ces stages.

Contact

www.louzafootballcamp.com 06 09 65 23 99

Actions

Mutuelle solidaire : tous concernés

a Ville a mis en place un dispositif pour permettre à tous d'avoir accès à une complémentaire santé. Plus on est nombreux à souscrire, et plus on peut accéder à des tarifs avantageux, tout en bénéficiant d'une bonne qualité des remboursements.



Explications avec Emmanuel Chartier, Conseiller municipal délégué à l'Action sociale.

Pourquoi la Ville a-t-elle décidé d'avoir recours à ce dispositif ?

La démarche a pour but de permettre à tous d'avoir accès à une complémentaire santé. La Municipalité a le souhait que chacun puisse être en bonne santé. Ainsi, la Ville de Saint-Jean-de-Monts souhaite faire bénéficier de tarifs avantageux, sans renier sur la qualité des remboursements, tout en étant accessible à tous les budgets.

Avec 141 bénéficiaires, les résultats de cette initiative sont déjà excellents. L'objectif est simple : un maximum de Montoises et de Montois!

Qui peut souscrire un contrat auprès d'une mutuelle municipale ?

Tous les résidents de Saint-Jean-de-Monts, quel que soit leur âge, leur profession ou leur situation personnelle.

La Ville s'adresse vraiment à tous ceux qui ne peuvent pas bénéficier d'une mutuelle, notamment dans le cadre de leur travail. Tout le monde est concerné : que ce soit pour comparer les tarifs et les avantages par rapport à leur prestataire actuel, ou bien pour tout simplement pouvoir accéder à une complémentaire santé.

Sur quels critères s'est fait le choix de la MCRN ?

Le cahier des charges a permis à la commission chargée de la sélection de retenir la mutuelle MCRN, parce qu'elle propose différents points forts :

- trois formules allant pour un adulte de 25,20 € à 86,90 € selon son âge et son choix de couverture ;
- dès le 1^{er} niveau, 5 séances de téléconsultation gratuites, 24/24 & 7/7, avec possibilité de délivrance d'ordonnances;
- une couverture immédiate sans questionnaire de santé et sans limite d'âge ;
- pas de délai de carence ;
- une mutuelle agréée contrat Aide Complémentaire Santé (ACS) ;
- l'existence d'un fonds de secours pour faire face au reste à charge. Le recours financier exceptionnel peut-

être formulé par les adhérents si la situation le nécessite ;

Magazine MONTOIS

- le tiers payant grâce à de nombreuses conventions signées avec des praticiens et pharmaciens ;
- la consultation des remboursements via le site internet ;
- l'absence d'actionnaire.

La MCRN est en plus un organisme à vocation mutualiste qui a le souhait de redistribuer ses potentiels excédents budgétaires aux adhérents.

La structure propose enfin un plan d'action de prévention qui s'articule autour de 3 axes : le bien vieillir, le bien manger et le mieux vivre au travail.

Par ailleurs, elle fait partie du groupe mutualiste Solimut ; ce qui garantit une solidité financière et une mutualisation des services.

DE QUELS DOCUMENTS SE MUNIR LORS DE LA PERMANENCE ?

Pour un comparatif, il convient de venir avec son contrat de Mutuelle ou son assurance en cours. Pour une adhésion, il faut se munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un RIB.

Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 02 51 59 97 00.

Tribunes

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Montoises, Montois,

Depuis 1 an maintenant nous traversons une crise sanitaire qui nous affecte tous. Aussi, les élus du groupe majoritaire tiennent à remercier les Montoises et les Montois pour l'énergie que nous déployons ensemble afin d'aller de l'avant, tournés vers l'avenir.

La crise sanitaire nous conduit chaque jour à établir de nouvelles priorités, tout en les conciliant avec le programme pour lequel la majorité des Montois a voté. Unis et solidaires, nous nous adaptons.

Face à la crise, retenons par exemple l'exonération des redevances d'occupation du domaine public pour les commerçants pour un montant de 500 000€, la distribution de masques aux enfants et l'adaptation du service public de la Ville dont il faut saluer le professionnalisme.

Tous les jours, nous mettons en place de nouvelles mesures. En voici quelques exemples, réalisées ces dernières semaines :

- pour la santé : le déploiement de la mutuelle solidaire,
- pour les associations : le vote d'une enveloppe de 500 000€ de subventions pour 2021,
- pour la culture : l'accueil de deux résidences d'artistes au sein d'Oydsséa,
- pour le sport : un nouveau partenariat avec la Fédération Française d'Athlétisme qui permettra de continuer de faire rayonner nationalement Saint-Jean-de-Monts par le sport,
- pour l'environnement : la labellisation 4 fleurs renouvelée, de nouveaux parcs à vélos ou encore le démarrage de la nouvelle opération « Fleurissons nos lieux de vie »,
- pour le numérique : le déploiement de la fibre,
- pour les aînés : un accompagnement quotidien du CCAS,
- pour les jeunes : le renouvellement de tarifs adaptés pour l'accès aux infrastructures communales, la mise en place du Conseil d'Enfants ou encore la signature d'une convention Territoriale Globale avec la Communauté de Communes.

Nous agissons ainsi concrètement pour la préservation, le développement et le rayonnement de Saint-Jean-de-Monts.

Agir Ensemble

Facebook: saintjeandemonts2020

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Chères Montoises, chers Montois,

Depuis quelques années des élus attirent votre attention sur une concertation plus que limitée quant aux décisions prises au sein des instances municipales.

Nous ne pouvons que constater la continuité de cette pratique.

Continuité en matière d'information à propos des autorités publiques : nous n'avons appris qu'après coup que le Sous-Préfet était venu rendre une visite officielle à la ville de Saint Jean de Monts.

Continuité en matière d'information sur les projets à venir : c'est à nouveau par la presse que nous avons appris que des travaux d'aménagements étaient envisagés Avenue de la Mer : ce projet n'a pas même été préalablement évoqué en Conseil Municipal.

Continuité dans l'absence effective de concertation sur les différents projets en cours alors même que le mot de « co-construction » était en bonne place dans les intentions du programme de la majorité actuelle et reste affiché dans sa communication.

Par ailleurs nous ne pouvons que regretter une certaine continuité dans la gestion budgétaire : la majorité préfère par exemple verser une subvention de plusieurs milliers d'euros à une Fédération Sportive Nationale, alors que beaucoup d'associations locales souffrent encore de la crise sanitaire.

Enfin, nous déplorons une continuité dans la gestion de ce qui fait le quotidien du cadre de vie des Montois : manque de propreté dans notre ville, sur l'esplanade... ou encore manque d'entretien de nos routes et trottoirs qui sont de plus en plus dégradés et qui pourraient être la cause d'incidents, voire d'accidents.

Malgré ces difficultés, les six élus d'AUTREMENT SAINT JEAN DE MONTS restent à votre écoute et veulent continuer à vous informer, à défendre l'intérêt général.

Avec le printemps arrive la saison des élections. Les élections départementales et régionales devraient se dérouler les 13 et 20 juin prochains, nous souhaitons à tous, malgré la crise sanitaire, de pouvoir y participer.

Texte remis le 30 mars 2021 contact@autrementsaintjeandemonts.com

Christophe Pouvreau - & Lucas Struna préparent « L'étranger »

u 11 au 15 janvier, Christophe Pouvreau, Lucas Struna et Benjamin Goudédranche ont travaillé lors d'une résidence d'artistes à l'auditorium d'Odysséa, gracieusement mis à disposition par la Ville de Saint-Jeande-Monts. Objectif : travailler sur leur projet « L'étranger ».

Entre accordéon, bacs à marée et danse contemporaine : retour sur un moment unique de création. Retrouvez la vidéo complète de l'interview sur www.saintjeandemonts.fr et sur la page Facebook de la Ville.



Interview

Quelques mots de présentation

Christophe Pouvreau : Originaire de Saint-Jean-de-Monts, je suis un musicien issu des musiques traditionnelles vendéennes que je revisite pour en faire des créations actuelles.

Lucas Struna: Je suis artiste circassien, spécialisé dans le mât indien.

Votre projet

Lucas: Nous sommes en train de créer un spectacle, "l'Etranger", mêlant performance circassienne, musique, lumière et scénographie. Nous avons souhaité explorer ensemble le rapport entre le corps et la musique sur le thème de ce que rejette la mer, que ce soient des objets ou des personnes.

Nous avons travaillé sur ce projet pendant 3 jours.

Pourquoi Odysséa?

Christophe: La Ville nous soutient dans la création de notre spectacle. Elle nous a mis disposition gracieusement l'auditorium pour monter notre projet. Ces derniers temps, il était assez compliqué de trouver des salles parce que tout était fermé. Le plateau est très agréable! Nous avions tout le matériel son nécessaire. C'était très confortable. Et nous avons été très bien accueillis par Paul et Yannick qui travaillent à Odysséa.

Lucas: Le fait que ce théâtre se situe en face de l'océan nous plongeait aussi complètement dans l'ambiance et dans l'univers de « L'Étranger ».

Des Montois vous ont aperçu dans les bacs à marée...

Christophe: Oui, nous sommes allés fouiller dedans!

Et d'ailleurs, c'est ce qui a un peu propulsé l'écriture du spectacle, à savoir un bois que nous avons trouvé au bord de la mer et que nous avons utilisé comme une sorte de 4º personnage que nous avons fait exister et qui devient aussi un agrès de cirque. Les bacs à marée nous ont bien servi pour construire notre décor.

NOUS SOMMES EN TRAIN
DE CRÉER UN SPECTACLE,
"L'ETRANGER", MÊLANT
PERFORMANCE CIRCASSIENNE, MUSIQUE, LUMIÈRE
ET SCÉNOGRAPHIE [...]
SUR LE THÈME DE CE QUE
REJETTE LA MER.

Des projets?

Lucas: Nous espérons retrouver rapidement le public. Nous aimerions pouvoir jouer. Ce spectacle est notre plus gros projet. Il a vraiment du sens aujourd'hui. Il raconte des choses, à mon avis, qui vont parler à beaucoup de personnes. Il va être à la fois populaire tout en conservant différents points de lecture. Il va aussi donner envie de danser.



Infos pratiques

HORAIRES

► HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage Tél. : 02 51 59 97 00

relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr

www.saintjeandemonts.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Les rendez-vous sont à privilégier.

► SERVICE URBANISME

20, rue de la Plage Tél.: 02 51 59 97 17

urbanisme@mairie-saintjeandemonts.fr
Accueil physique uniquement sur RDV du
lundi au vendredi de 9h à 12h30.
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

▶ OFFICE DE TOURISME

Odysséa: 67, esplanade de la Mer Tél.: 02 72 78 80 80 paysdesaintjeandemonts.fr accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr Jusqu'au 2 juillet

Du lundi au samedi 10h-12h30 et 14h30-18h. Les dimanches et jours fériés du 4 avril au 23

mai: 10h-12h30 et 14h30-18h.

Fermé les jeudis hors vacances scolaires et le dimanche du 30 mai au 27 juin.

(Sous réserve de modifications en fonction des contraintes sanitaires)

► MÉDIATHÈQUE

boulevard Leclerc Tél.: 02 51 58 91 12

mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr Respect des consignes sanitaires. Pas plus de 4 personnes par famille. Enfants seuls à partir de 12 ans. Pas de lecture sur place.

Accès à l'espace multimédia uniquement sur rendez-vous au 02 51 58 90 04.

Lundi : de 14h à 18h Mardi : de 14h à 18 h

Mercredi: de 10h à 12h30 - de 14h à 18h

Vendredi : de 15h à 19h

Samedi: de 10h à 12h30 - de 14h à 17h

► MAISON LOCALE DE L'EMPLOI

Aux horaires d'ouverture de la Médiathèque. Accès à l'informatique uniquement.

▶ BUREAU DE POSTE

33, rue de la Plage Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

▶ GARE ROUTIÈRE

28. bd Marechal Leclerc

Samedi: 9h30 à 12h30

Lundi : Fermé Mardi : de 9h à 12h15

Mercredi: de 9h à 12h30 - de 14h à 17h15

Jeudi : de 9h à 12h15 Vendredi : de 9h à 12h15 Samedi : de 9h à 12h15

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils en Mairie et services annexes grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

À L'HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage

► CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence suspendue jusqu'à nouvel ordre. Les justiciables peuvent prendre rendezvous auprès d'autres communes (Challans, Beauvoir, Le Perrier, Saint-Hilaire-de-Riez).

AU CENTRE D'ACTIVITÉS SOCIALES LA PASSERELLE

29, boulevard Maréchal Leclerc

- CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (IMPÔTS)
 Le 4º mercredi du mois uniquement sur
 rendez-vous. Tél: 02 51 49 66 90
- CIDFF (Centre d'Information sur Les Droits des Femmes et des Familles)

Permanence gratuite d'accès aux droits Le 2º lundi du mois uniquement sur rendez-vous. Tél : 02 51 08 84 84

- COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE MCRN Le 3^{ème} vendredi du mois uniquement sur rendez-vous. Tél: 07 87 57 33 80
- MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQUE uniquement sur RDV . Tél : 02 51 35 23 21
- ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR Le 2º samedi du mois de 9h30 à 11h30



MARCHÉS

MARCHÉ DU CENTRE-VILLE

Les mercredis et les samedis matins toute l'année Les halles sont ouvertes tous les jours à partir du 03 avril au 26 septembre

Grand marché lundi de pentecôte 24 mai

BOÎTE À OUTILS

URBANISME

Le service urbanisme de la Ville a mis en ligne des fascicules afin de simplifier vos démarches à toutes les étapes de vos projets www.saintjeandemonts.fr/ demarche-dossier.html

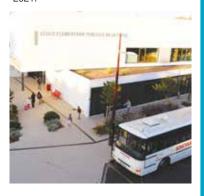
- ► Étape 1 : connaître le zonage du terrain
- ► Étape 2 : télécharger le règlement de la zone du Plan local d'urbanisme
- ► Étape 3 : constituer le dossier d'autorisation
- ► Étape 4 : déposer et suivre votre dossier

Téléchargez aussi des fascicules d'aide pour les petites extensions : abris de jardin, piscine,

modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2021/2022 seront possibles sur le portail régional Aléop du 7 juin au 18 juillet 2021.





▶ Du samedi 29 mai au dimanche 13 juin :

Tournoi de tennis féminin

du Circuit National des Grands Tournois (CNGT) ► Samedi 26 et dimanche 27 juin

Triathlon

Saint Jean de Monts Vendée Triathlon Athlétisme.

de 15 minutes.

Renseignements et inscriptions à la

Les séances durent 2h avec un entracte

les conditions sanitaires le permettent :

Vendredi 4 juin, 20 h 30Samedi 5 juin, 14 h

• Mercredi 9 juin, 20 h 30

• Mardi 8 juin, 14 h 30 et 20 h

•Lundi 7 juin, 14 h 30

• Jeudi 10 juin, 10 h

Médiathèque :courriel : mediatheque@mairiesaintjeandemonts.fr ou par téléphone au

02 51 58 91 12

▶ Du mercredi 12 au dimanche 16 mai et du samedi 22 mai au 23 dimanche mai

Tournoi des p'tits Champions

Monts et Marais Basket

► Samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 mai

Vendée Gliss Event





▶ vendredi 14 et samedi 15 mai

Déferlante de printemps

Festival d'arts de rue - Gratuit

- Vendredi à 17h : Ô Captain mon Capitaine par la Cie Queen a man
- Vendredi à 18h15 : *Animaniversaire* par la Ci^e du 2^{ème}
- Samedi à 14h30 : Le délirium du papillon Typhus Bronx
- Samedi à 16h : Sois belle et t'endors pas C^{ie} Mine de rien
- Samedi à 17h15 : Révolutions par la Cie GIC
- Samedi à 18H15 : À l'origine était le début, après il s'est mis à pleuvoir par la C^{ie} Afaq

Environnement

Fleurissons nos pieds de murs : étape 1

our embellir nos espaces publics tout en respectant l'environnement, la Ville de Saint-Jean-de-Monts va offrir, à partir d'octobre, des graines aux Montois. Pour mieux vous rendre compte du résultat, 12 vitrines seront exposées dans Saint-Jean-de-Monts, de juin à septembre.

Une nécessité écologique

Pionnière en la matière, la Ville de Saint-Jean-de-Monts a banni l'utilisation des produits phytosanitaires dès 2015. Deux ans plus tard, le 1er janvier 2017, l'État étendait cette interdiction à toutes les Collectivités. Les herbicides sont en effet néfastes : destruction de la faune et de la flore, pollution des nappes phréatiques et même empoisonnements.

Conséquence de cet arrêt d'usage : l'entretien de l'espace public a été modifié. Si les agents veillent à la bonne sécurité des piétons et des véhicules, nos lieux de vie deviennent néanmoins le théâtre de scènes herbeuses et florales.

Transparence sur les solutions possibles

La 1ère solution serait de recruter de très nombreux agents qui auraient en charge d'enlever les herbes et autres adventices. Mais obtenir des résultats équivalents au traitement chimique prendrait trop de temps et d'argent !

Et si nous en profitions pour réfléchir au statut de ces invitées, pas toujours appréciées ?

Pendant des dizaines d'années, nous avons été habitués à ne pas voir une seule pousse sur nos trottoirs. Étaientils propres pour autant ? Ils étaient en tout cas très sales de désherbants et autres produits.

Une question de point de vue

D'aucuns les appellent « mauvaises herbes », mais pour qui sont-elles donc si méchantes ?

Les herbes folles et autres fleurs sont bonnes pour la pollinisation. Elles favorisent la biodiversité, si importante pour la survie de toutes les espèces animales et végétales. Et en plus elles absorbent le CO2.

Aussi pourquoi ne pas y voir des combattantes, des courageuses, des survivantes qui doivent se contenter de peu : peu d'espace, peu de terre, peu d'humus, peu d'eau ; et les appeler par leur vrai nom « adventice » ?

Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour les admirer plutôt que de les combattre

Avec l'opération « Fleurissons nos pieds de mur », les élus souhaitent que la contrainte de ne plus utiliser des produits chimiques se transforme en **op-** **portunité pour fleurir nos trottoirs**, pour le bien-être végétal et animal.

« Agir pour la transition écologique nécessite parfois de regarder différemment la réalité qui nous entoure. Ce qui était perçu comme sale peut être vu comme positif, tant d'un point de vue esthétique qu'écologique. » déclare M. Bruno Leroy, Adjoint en charge de l'environnement.

Opération « FLEURISSONS NOS PIEDS DE MURS »

Pour continuer d'embellir nos lieux de vie tout en respectant l'environnement, la Ville de Saint-Jean souhaite offrir gratuitement des graines à toutes celles et tous ceux qui en ont envie, pour fleurir leurs pieds de murs. L'occasion d'avoir de belles rues qui préservent la nature!

Cette opération inédite va se dérouler en 2 temps :

- ▶ de juin à septembre 2021 : 12 lieux d'exposition réalisés par les services techniques de la Ville permettront à tout un chacun de venir voir à quoi pourraient ressembler leurs pieds de murs (lieux et dates sur www.saintjeandemonts.fr).
- ➤ à partir d'octobre 2021, distribution gratuite de graines !

Floraison chez les participants au printemps 2022 ! Pour une ville belle et naturelle.











